

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUIN 2006

1. Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 9 MAI 2006.

- **Arrêt du car sur la place St Martin** déplacé sur le parking de la salle de gym: pas de remarque des usagers ;
- **Demande de Mr et Mme Pierre RAOUL pour le goudronnage du chemin de Chantegros** : un courrier a été reçu en mairie, en fonction du résultat de l'appel d'offres des travaux de voirie 2006, ce chemin pourrait être réalisé en goudronnage.
- **Sapinière de Nantilly** : selon l'avis de professionnels, supprimer un rang sur deux ;. Revoir en commission voirie.

2. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

a. **BATIMENTS**

Mr MARY fait le point sur les travaux suivants et attire l'attention du conseil municipal sur le budget 2006 voté pour les bâtiments (14.000 € en report + 47.900 € soit au total : 61.900 €) :

SALLE DES FETES

- **Scène** : 3 devis ont été demandés
 - Le conseil décide de suivre l'avis de la commission, c'est à dire choisir l'entreprise la moins disante : entreprise COUDREAU pour 4.577,98 €
- **Eclairage scène avec pont suspendu** : devis de « Sono Live » : 2549 € : accord du conseil.
- **Support du rideau de fond de scène** : devis de Sono Live à 490,36 € ; Accord du conseil.
- **Ecran motorisé 6 m x 4m** : fourniture + pose : un seul devis de Azur Scenic. Mr le maire se demande s'il y a vraiment une utilité. Dans la mesure où il en existe un dans le restaurant et qu'il n'y aura pas de vidéo projecteur pour l'instant dans la grande salle. Le conseil se doit de faire des priorités. En attente de décision et voir si les fixations peuvent être installées maintenant.
- **mobilier intérieur** : budget de 15.000 € choix des chaises classées m1 ou m2

Considérant le budget voté en 2006 pour les bâtiments (section d'investissement) et la salle des fêtes, le conseil municipal établit des priorités comme suit :

- n° 1 : carrelage dans les salles de réunion ;
- n° 2 : claustras pour la grande salle : accord de principe mais voir avec d'autres entreprises si possible ;
- n° 3 : toilettes de l'école : estimation des travaux en cours
- n° 4 : rideau occultant pour la garderie périscolaire ;
- n° 5 : éclairage de la cour de la garderie : voir avec le budget maison de retraite
- n° 6 : réparation de la toiture de la garderie
- n° 7 : chambre froide (budget matériel)

b. **VOIRIE**

Mr MOTARD fait l'état des travaux en cours :

- **Terrassement de la salle de sports** : la terre a pu être récupérée pour la piste de stock car ;

- Chantier de la maison de retraite : pierres récupérées et mises dans les chemins ou stockées sur le terrain communal de Chambord ;
- Broyage des accotements terminé ;
- Essai du nouveau système d'arrosage au stade : ce matériel d'occasion donne satisfaction avec moins de travail que l'ancien système : 4 heures d'arrosage en autonomie. Le conseil décide l'achat.
- Pompe pour arroser les parterres en entrée de bourg : devis de 250 € ; accord du conseil.

Remarques diverses :

- de Mr RENAUDET pour l'implantation de la nouvelle salle de sports, il semblerait qu'elle soit très près de la route ! Réponse du maire : la position est conforme au permis de construire déposé.

- de Mr VINCENT : sécurisation des sorties d'école : voir à La Forêt sur Sèvre qui a un système intéressant et efficace.

- Rue du Vieux pont : revêtement non stable. A voir en commission

Le concours des maisons fleuries aura lieu en 2006. Remise des récompenses à prévoir lors d'une réception spéciale.

Par ailleurs, Mr MOTARD signale que l'équipe technique est maintenant au complet.

c. JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Mme MERCERON donne le compte rendu des activités de la commission :

- Formation du personnel de la cantine et de la garderie périscolaire : les 2 demies journées sont terminées.

- Projet pédagogique et éducatif pour la garderie en cours ;

- Conseil des jeunes : graphes sur le mur du Club House. Mme MERCERON est en contact avec l'animateur pour son intervention. Elle aura lieu du 3 au 8 juillet tous les après midi et prévoir une inauguration le vendredi avec la presse. Devis revu à la baisse et en négociation.

- une réunion est prévue pour l'organisation de la soirée du 3 octobre avec l'intervenante Mme BROMET CAMOU sur l'incivilité ;

- mixeur pour le restaurant scolaire : devis de 1.000 € environ, voir la maison de retraite pour un mixeur d'occasion.

d. VIE ASSOCIATIVE

Mme GOURDON fait le point sur les dossiers en cours.

- 14 juillet et marché fermier : poser les affiches cette semaine et préciser les heures des différentes visites.

- Pour information, les tarifs de location de matériel de Bocapôle sont remis à chaque conseiller.

- Chichée : réunion de préparation le 5 juillet à 18 h 30 avec les membres de la commission et les hébergeants.

- « TTC » : l'école privée Notre Dame est intéressée pour participer cette année à cette action. Mme GOURDON doit rencontrer la nouvelle directrice, Mme ROBERT.

- Mme MERCERON fait remarquer que la salle de théâtre est sale en ce moment car il y a beaucoup de monde qui l'utilise. Voir à faire passer les agents d'entretien. Idem pour la salle de gym.

e. COMMUNICATION

- Réunion publique reportée au 28 juin 2006 à 20 h 30. Le sommaire a été vu par la commission.

- Bulletin municipal 2006 en cours, revue de presse réalisée par Michèle VINCENT et Dominique BERTIN. Page de couverture : proposition de faire l'inventaire des animaux présents (activité agricole) sur la commune (photos François MARY et Gaby VERGNAUD).

- site internet : Thomas Vergnaud a préparé une présentation pour le bulletin. Une présentation aux élus avec la presse est prévue le 19 juin à 20 h 30 à la maison des associations.

3. PRESENTATION DU P.L.U.

Une note d'information destinée à expliquer les différentes zones du P.L.U. est remise à chaque conseiller.

Le maire rappelle que le document final doit être voté par le conseil municipal.

Par exemple :

- UA : zone urbaine dense : le bourg
- UB : extension urbaines : les lotissements
- UE et UI : zones d'activités
- AU : A urbaniser
 - 1AU : équipement collectif suffisant
 - 2AU : équipement futur à réaliser

Mr le maire fait une présentation détaillée du plan provisoire de zonage de la commune.

Remarque de Mr BERTIN concernant le classement des haies : attention aux futures zones de lotissement (ex. chemin d'artoreau).

Le conseil municipal doit veiller à favoriser l'intérêt public. Une réunion publique pour informer la population devra être organisée prochainement.

4. PRESENTATION DU PARKING DE LA SALLE DE SPORTS

Mr le maire présente une esquisse du futur parking de la salle de sports. Le conseil n'émet aucune remarque particulière. Lancement de l'appel d'offres.

5. DELIBERATION POUR ACHAT DE TERRAIN AU PRESSOU

Après avoir rencontré Mr PUYJALON à sa demande, celui-ci est d'accord pour laisser un droit de passage et non une vente de terrain. La surface concernée est de 64 m². Un acte notarié sera signé pour établir ce droit de passage.

6. DEMANDE DES AMIS DU THEATRE

Demande de prise en charge des devis fournis par les « Amis du Théâtre » :

- Terrassement : 1.500 €
- Fourniture bois pour tribune : 4.000 €

Avant de voter sur cette demande, il convient d'aborder le problème qui pourrait se poser si une autre association demande l'utilisation du site, le matériel n'appartient pas à la commune, comment fera-t-on ? Qui fera l'entretien de ce site communal à l'avenir ?

Après en avoir délibéré et avoir considéré le pour et le contre de la prise en charge d'une partie ou de la totalité, le conseil municipal décide de voter à bulletin secret:

Nombre de bulletins de vote : 14 . 3.500 € = 6 voix . 5.500 € = 8 voix

Adopté pour 5.500 €. Les factures seront donc réglées directement par la commune ce qui permettra une récupération de la TVA.

7. LIGNE DE TRESORERIE

L'ouverture de crédit contractée auprès de la Caisse d'Epargne de 76.000 € se termine le 30 juin 2006. Le maire présente les deux propositions reçues du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne. Après en avoir délibéré et voté, le conseil décide de choisir l'offre du Crédit Agricole qui présente l'offre la plus intéressante.

8. VENTE DE VOIRIE DESSERVANT LES ZONES D'ACTIVITES

Le conseil décide la vente pour l'euro symbolique au profit de la communauté de communes « Cœur du Bocage » des voies d'accès aux zones d'activités.

Pour information : l'avis des domaines est de 1.400 € l'ensemble. Le conseil décide de passer outre cet avis.

9. MODIFICATIF DU LOTISSEMENT DU PINIER

A titre exceptionnel, le conseil municipal accepte la modification demandée par Mr RAOULT pour la division du lot n° 6 en deux parties. Le conseil accepte mais décide que pour les prochains lotissements il ne sera plus autorisé de faire 2 maisons sur un même lot.

10. QUESTIONS DIVERSES

1. Versement d'une subvention d'équipement de 7500 € pour la salle des fêtes accordée par le Ministère de l'Intérieur.
2. Refus pour la demande de D.G.E. 2006 pour le rond point de la rue du stade
3. Installation d'un panneau signalétique du Pays sur la RN 149 vers la clinique vétérinaire
4. Demande d'utilisation du site de chantegros par les Randonnées Chichéennes : accord du conseil.
5. Changement de direction à l'école Notre Dame : Mme ROBERT remplacera Mme GLORIAU à la rentrée prochaine.
6. Nouvelle activité à la scierie St Martin : exposition de maisons en bois exotique